



Voulon

L'Echo des Trois Rivières



Sommaire

Le Mot du Maire	Page 2
En 2022	Page 4
Inauguration de la place André Sénécheau	Page 6
Informations Municipales	Page 7
Informations Pratiques	Page 11
Nos associations	Page 15
Nos Artisans et Commerçants	Page 15
L'école	Page 17
Les autres collectivités	Page 19
Vie Associative : Voulon les Trois Rivières	Page 25
Vie Associative : APE Anché-Voulon	Page 26
Vie Associative : ACCA	Page 27
Vie Associative : Union National des Combattants des Quatres Vallées	Page 27
Vie Associative : Club des Aînés de Voulon	Page 28
Pour vivre ensemble	Page 29
Mieux communiquer avec vous	Page 30
Roulons solidaire civraisien transport solidaire	Page 31
Bien préparer son recensement	Page 32
Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne	Page 33
France Services	Page 34
Clé en main	Page 35
Revue de Presse 2022	Page 36

Le Mot du Maire

La série d'années moroses est-elle terminée ? Alors que l'épisode Covid s'atténue, ce sont les effets collatéraux d'une guerre qui nous impacte. C'est ainsi que crise énergétique, inflation et pénurie relative font leur apparition.

De ce contexte, vous connaissez les répercussions pour votre vie personnelle, il en va pratiquement de même pour votre commune. Vie économique perturbée, artisans manquant de produits et/ou de main d'œuvre, inflation des coûts énergétiques...

Concernant l'envolée des tarifs de l'électricité, notre commune, n'ayant pas de structures très énergivores, est soumise aux mêmes contraintes et tarifs que les particuliers, ce dont ne bénéficient pas communes et entreprises plus importantes. Il nous faut cependant être plus sobres et participer à l'effort collectif. L'éclairage public a été mis à contribution en réduisant sa plage de fonctionnement, un examen plus approfondi de ses 115 points lumineux s'impose. Au niveau des bâtiments communaux, après avoir privilégié la remise en état des toitures, nous allons nous concentrer sur l'aspect énergétique. La vente du local artisanal va nous y aider.

Le recensement de la population communale, a eu lieu en janvier 2022, même si tous les chiffres ne sont pas connus à ce jour, la population officielle de Voulon est passée de 449 en 2016 à 479 habitants (+6,6%). Les contraintes d'urbanisme qui nous sont imposées maintenant, nous sont peu favorables, aussi il faudra s'habituer à des hausses plus modestes.

Dans le cadre d'une demande de financement du pont du Petit Allier par les communes de Vivonne et Voulon, la Préfecture a examiné les conséquences des transferts de compétences entre communes et leurs Communautés de Communes respectives. Verdict, ce sont les communautés de communes qui doivent porter ce dossier, elles l'ont donc repris en charge. Une réouverture avant 2024 semble peu probable.

La Fibre, elle, est bien arrivée en 2022, comme annoncée mais dans le centre bourg seulement. Pour poursuivre le déploiement, des poteaux téléphoniques feront leur retour sur les bords de route...

L'année qui s'achève a vu une accalmie sur le plan sanitaire qui a permis la reprise des activités festives des associations communales, contribuant à détendre l'atmosphère et retrouver une certaine normalité.

Souhaitons que le conflit ukrainien, véritable poudrière, qui a des conséquences mondiales sur les plus faibles, s'achève enfin.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Le Maire

Roland LATU

A Pascal LAMY,

Notre ami, conseiller municipal de 1995 à 2008 et de 2014 à 2022.

Toujours disponible pour notre commune où il avait grandi et vécu.

Prêt à rendre service et à œuvrer pour le bien de tous.

Agriculteur amoureux de sa terre, il savait la travailler avec respect.

Disparu trop tôt le 25 octobre 2022, nous ne t'oublierons jamais.



En 2022

ELAGAGE DE LA RUE DES CÔTEAUX :



En février, un lamier est intervenu sur la commune pour tailler des haies et plus particulièrement tout le long de la rue des côteaux pour améliorer la sécurité de la D27.



POSE D'UN SOL AMORTISSANT A L'AIRE DE JEUX DE LA CITE VAUCLADIS :



Des problèmes de salubrité sont apparus au niveau du sol gravillonné de l'aire de jeux en raison de la présence de nombreuses déjections animales. Aucun répulsif n'a été efficace. Pour résoudre le problème, des plates formes en calcaire compacté couvertes par des dalles amortissantes et du gazon synthétique ont été réalisées par la société KASO et posées avec l'aide des agents municipaux. Coût de l'opération : 4 430€HT financé par une subvention ACTIV' 3 du département de 2 325€ et un autofinancement de 2 105€.

REFECTION DU TROTTOIR AU NIVEAU DE L'ABRIS-BUS DEVANT LA MAIRIE.



Le trottoir très abimé devenait dangereux. C'est l'entreprise BELLIN qui a réalisé les travaux de réfection en enrobé pour un montant de 9 345€HT ; financés par une subvention ACTIV'3 du département de 2 696€ et un autofinancement de 6 649€.



REMISE EN ETAT DES CHEMINS :

Au mois d'octobre la commune a loué un tractopelle. Les employés municipaux ont ainsi remis en état le chemin de la Maingotière et une partie du chemin de la Loube.

RAVALEMENT DES FACADES DE LA MAIRIE :

L'entreprise PUAUD chargée de l'opération, a débuté les travaux en novembre 2022. Si les conditions climatiques le permettent, le ravalement devrait se terminer en début d'année.



ACHAT D'UN TRACTOPELLE :



Un tractopelle d'occasion a été acheté pour un montant de 12 000€. Sa livraison a eu lieu fin décembre. Le tracteur communal ne disposant que d'une fourche simple, ce nouvel engin permettra notamment de faciliter les travaux de voirie (chemins et accotements entre autres)

AUTRES TRAVAUX SUR LA COMMUNE :

◆ **REPLACEMENT DE LA STATION D'EPURATION DE PILON**

La station de Pilon vieillissante devait être changée, c'est EAUX DE VIENNE qui a procédé à son remplacement.



◆ **DEPLOIEMENT DE LA FIBRE :**

Depuis fin octobre, les habitants du centre bourg peuvent bénéficier du raccordement à la fibre. Pour ceux de la périphérie du bourg et des villages, le raccordement rencontre quelques petits problèmes techniques et administratifs qui devraient se régler dans le courant 2023.



INAUGURATION DE LA PLACE

ANDRE SENECHAU

Le 14 Juillet 2022, sous un soleil radieux, a eu lieu l'inauguration de la place André SENECHAU (anciennement place de la mairie).

Mme SENECHAU et ses enfants, sa famille, ses amis, M. Pascal LECAMP (député de la 3^{ème} circonscription de la Vienne), Mme Sybil PECRIAUX (conseillère départementale), les maires et anciens maires des communes de l'ex canton de Couhé, les employés municipaux, et de nombreux habitants de VOULON, étaient présents à l'invitation de M. LATU (Maire de VOULON) et de son conseil municipal.

Dans son discours, Monsieur le Maire a retracé la carrière politique de M. SENECHAU : conseiller général de 1992 à 2015, président de la Communauté de Communes de la région de Couhé de 1993 à 2016 entre autres. Il a surtout décrit toutes les réalisations de M. SENECHAU en tant que maire de VOULON de 1989 à 2020 : création de lotissements, assainissement, aménagement du bourg, transformation d'une ancienne grange en salle des fêtes, la bibliothèque, la salle des associations, l'éclairage public. Ce qui a contribué à augmenter la population et maintenir l'école. Sans oublier de souligner tout l'attachement et l'amour qu'il portait à sa commune et à ses habitants.

M. LECAMP a évoqué ensuite le souvenir de son ami, à travers diverses anecdotes.

Cet évènement s'est terminé par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité.



Informations municipales

PONT DU PETIT ALLIER :

Le pont du Petit Allier est fermé à la circulation depuis le 25 août 2021 pour des raisons de sécurité.

En février 2022, un diagnostic a été réalisé par un bureau d'études spécialisé, chargé au niveau national d'une étude sur l'état des ponts. Celui-ci a confirmé la dangerosité du pont et la nécessité de le maintenir fermé à la circulation.

Des rencontres ont eu lieu entre les élus de Vivonne, de Voulon, des représentants de la Préfecture et des Communautés de Communes concernées. Le dossier est géré par les Communautés de Communes et le bouclage financier est attendu vers l'été 2023.



MISE EN PLACE DU DISPOSITIF ALERTE CITOYEN :

Dispositif conçu pour les collectivités par la société OLTYS afin d'alerter rapidement les citoyens d'un événement sur la commune soit par SMS sur un téléphone portable, ou par message vocal sur un téléphone fixe, ou par e-mail. Ce dispositif est totalement gratuit pour les habitants. Le coût pour la commune est de 147€HT par an et 0.07cts par SMS envoyé, gratuité pour les emails. Vous trouverez dans ce numéro page 30 une information plus complète.



DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS :

Le conseil municipal a désigné Monsieur ALAMICHEL Bertrand en tant que correspondant incendie et secours. Ses missions sont de participer à l'élaboration des documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours, organiser les moyens de secours, informer et sensibiliser le conseil municipal et les habitants aux risques majeurs.

LES PROJETS POUR 2023 :

- ◆ Refonte du site internet : La commission communication travaille à son élaboration avec l'Agence des Territoires 86 qui a en charge sa conception.
- ◆ Diagnostic de l'ensemble des logements communaux avec recherche si nécessaire de solutions pour limiter leur consommation énergétique.
- ◆ Vente de la partie locative du hangar au locataire actuel.

REVISION DELEGATION ET COMMISSION :

Suite au décès de M. Pascal LAMY, des modifications ont été apportées :

- ◆ Syndicat Des Vallées du Clain Sud : Titulaire : M. Benjamin FORTIN en remplacement de M. LAMY, suppléante : Mme Odette MENETEAU.
- ◆ Commission Voirie : M. Stéphane LONGEAU est nommé vice-président en remplacement de M. LAMY, M. Bertrand ALAMICHEL rejoint la commission et sera en charge des relations avec la communauté de communes.

DISTRIBUTION DE COLIS AUX AINES DE LA COMMUNE :



Avant la crise du COVID, un repas était organisé tous les ans pour les aînés de la commune afin de les rencontrer et permettre pour certains de rompre leur isolement.

Depuis la crise COVID, la commune a décidé de leur offrir un colis gourmand.

Cette année l'opération a été reconduite. La distribution a eu lieu le 17 décembre. L'occasion de se rencontrer et de prendre des nouvelles de chacun et chacune.



En espérant nous réunir de nouveau en 2023 autour d'un bon repas pour profiter d'un agréable moment de convivialité et de partage.

GUERRE EN UKRAINE :

En avril 2022, le conseil municipal, sensible aux drames humains que le conflit en UKRAINE engendre, a décidé de faire un don de 500€ à la Croix Rouge qui œuvre pour le soutien des victimes de cette guerre.



ETAT CIVIL 2022 :

Seuls sont mentionnés les actes qui ont donné lieu à une inscription dans les registres de l'état civil de la commune de VOULON.

Naissances :

Bienvenue à

ANILA
AMBRE
NOLANN



Mariages :



Trois mariages célébrés cette année

Décès :

Cinq décès en cette année 2022



Informations municipales

Finances :

Résultats de l'exercice 2022 prévisionnel :

Budget communal de fonctionnement :

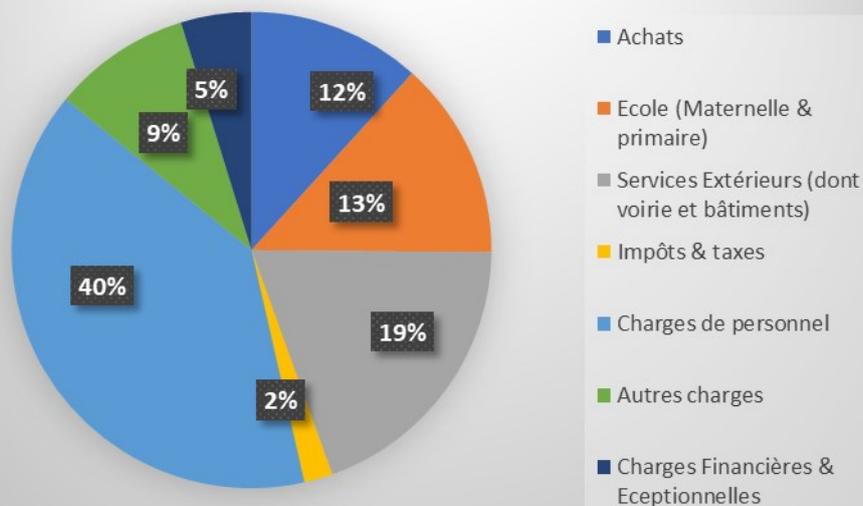
Dépenses	268 273 €
Recettes	321 843 €
Solde	53 570 €

Budget communal d'investissement :

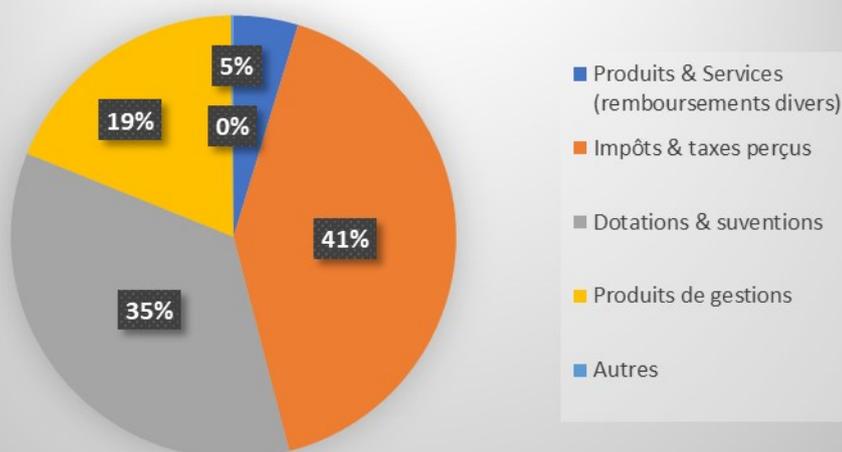
Dépenses	118 689 €
Recettes	77 170 €
Solde	- 41 519 €

Le budget de fonctionnement en grands postes

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



TAUX ET TARIFS 2022

Taux d'imposition :

	2021 en €			2022 en €		
	BASES	TAUX	PRODUIT	BASES	TAUX	PRODUIT
Foncier Bâti	241 259	29.17%	70 375	253 603	29.17%	73 976
Foncier non Bâti	26 021	25.75%	6 700	27 185	25.75%	7 000

Avec la disparition de la taxe d'habitation, il reste à la commune l'impôt sur le foncier bâti et l'impôt sur le foncier non bâti.

Après avoir examiné tous les éléments financiers, le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition par rapport à 2021. L'augmentation du produit provient d'une actualisation des bases d'imposition décidée par l'état et les variations des foyers fiscaux.

Subventions 2022 :

◆ ACCA	200€
◆ A.P.E de VOULON	200€
◆ Club du 3 ^{ème} Age VOULON	200€
◆ V3R	200€
◆ UNC des Quatre Vallées	40€
◆ Souvenir Français	40€

Tarifs location Salle des Fêtes :

Voir rubrique « Informations Pratiques »

La salle des fêtes sera mise gratuitement à disposition des associations subventionnées une fois par an pour l'organisation de leur assemblée générale.

Tarif cimetière :

Les concessions perpétuelles de 2,65m² à 45€ le m² soit 119.25€ la concession.

Pour les cavurnes le tarif est de 45€ le m² (concession perpétuelle).

Pour les urnes funéraires au columbarium, le tarif est de :

→ 228,68€ pour une concession perpétuelle, 137.20€ pour une concession trentenaire.

Tarif du Gîte des Petits Ponts :

Voir rubrique « Informations Pratiques »

Informations pratiques

La mairie

Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 12h00

Fermeture le mercredi

Téléphone	05.49.42.42.99
Mail	voulon@departement86.fr
Internet	www.voulon.fr
Facebook	https://www.facebook.com/pages/Commune-de-Voulon

Vous pouvez consulter et télécharger l'Echo des Trois Rivières sur le site internet :

www.voulon.fr

Pour les urgences contacter le maire et les adjoints :

Le maire :	Roland Latu	06 26 63 08 42
1ere adjointe :	Nadine Pasquet	06 16 05 14 68
2eme adjointe :	Martine Ferreira	06 23 53 91 22
3eme adjoint :	Bertrand Alamichel	06 33 48 84 58

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter à la mairie pour faire connaissance.

Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu le vendredi matin, sauf pour Romagné et l'Épinasse où la collecte a lieu le lundi.

Les déchetteries de Couhé et Chaunay permettent aux résidents du canton de **déposer bois, ferraille, végétaux, gravats, encombrants, gros cartons et tout venant.**

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site : www.simer86.fr

Ne sont pas admis : pneus, produits explosifs et radioactifs, médicaments, ordures ménagères et déchets d'amiante.

Déchetterie de COUHE VALENCE EN POITOU :

ZI des Tranchis, 86700 COUHE VALENCE EN POITOU, 05-49-52-14-38.

Horaires du 1er Novembre au 31 Mars : mardi : 8h30 à 12h - 14h à 17h, mercredi : 8h30 à 12h, jeudi 8h30 à 12h, vendredi et samedi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Heures du 1er Avril au 31 Octobre : mardi : 8h30 à 12h - 14h à 18h, mercredi 8h30 à 12h, jeudi 8h30 à 12h, vendredi et samedi : 8h30 à 12h et 14h à 18h

Déchetterie fermée le lundi.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M.BERGER Jean-Paul est nommé conciliateur de justice sur LUSIGNAN à compter du 1^{er} Février 2023.

Les rendez-vous sont dans les locaux de France Services (Agence Postale) à LUSIGNAN de 9 heures à 17 heures les Vendredis : 24 février- 24 mars- 28 avril- 26 mai- 30 juin- 21 juillet- 18 août- 29 septembre- 27 octobre- 24 novembre- 22 décembre.

Tel : 06-59-40-27-43 Mail : jean-paul.berger2@orange.fr

Informations pratiques

Gîte des Petits Ponts (n°8661045)



Petit gîte (35m²) coquet et bien équipé : séjour avec canapé, coin cuisine, 1 chambre avec 1 lit 2 personnes, salle d'eau avec WC. En mezzanine, espace enfants avec 2 lits 1 personne. Chauffage compris (pompe à chaleur réversible). Terrain privatif de 500m² clôturé, terrasse, meubles de jardin, barbecue, parking.



Cette maisonnette, entourée d'eau et de verdure, bénéficie d'un superbe cadre naturel en bordure de la Dive, tout en étant à deux pas du centre bourg. Pour les amoureux de la nature et de la pêche. Calme et tranquillité assurés.

Fermé pour la période hivernale, c'est-à-dire de la fin des vacances d'automne jusqu'à la fin du mois de mars.

En 2022, le gîte a été occupé par 90 personnes réparties en 20 semaines et 76 jours.

TARIFS 2023

- ◆ Basse saison 240 €/semaine
- ◆ Moyenne saison (juin et septembre) 240 €/semaine
- ◆ Vacances scolaires (autres que l'été) 260 €/semaine
- ◆ Haute saison : 300 €/semaine
- ◆ Très haute saison : 300 €/semaine
- ◆ si aucune réservation à la semaine n'est enregistrée, un tarif à la nuit est prévu : 50 €

Ces tarifs s'entendent toutes charges et taxes comprises.

De façon exceptionnelle, des draps pourront être fournis au tarif de 15 € par lit occupé.

Pour chaque réservation, deux chèques de caution sont demandés :

- ◆ caution pour risque de dégâts : 450 €
- ◆ caution pour le ménage : 50 €

Renseignements et réservations : youlon@hotmail.fr

Site des gîtes de France : www.gitesdefrance-vienne.com

Salle des Fêtes (130m²)



Tarifs de Location :

Habitants de la Commune :

	Privé	Association
Week-end		
Salle	200,00€	50,00€
Salle + Vaisselle	230,00€	80,00€
Jour en semaine		
Salle	110,00€	50,00€
Salle + Vaisselle	140,00€	80,00€

Habitants hors Commune :

	Privé	Association
Week-end		
Salle	280,00€	100,00€
Salle + Vaisselle	310,00€	130,00€
Jour en semaine		
Salle	170,00€	100,00€
Salle + Vaisselle	200,00€	130,00€

Bibliothèque

La bibliothèque est réouverte à tous pour cette nouvelle année.

Nous accueillons toujours les enfants de l'école, avec un large choix de livres et documentaires.

Votre bibliothèque reste un moment de partage convivial avec eux.

Elle leur est réservée les mardis, jusqu'aux vacances de février.

Ensuite, nous reprendrons vraisemblablement les horaires habituels.

N'oubliez pas que nous sommes présentes également les samedis matins, de 11h à 12h.

Merci à vous de continuer à faire vivre ce lieu !

Les bénévoles de la bibliothèque s'associent pour vous souhaiter une belle et heureuse nouvelle année.



Nos Associations

ACCA (chasse) :

Didier ROYER, 1 place André Sénécheau, 86700 VOULON

Tel : 06-09-30-54-63

USEP (école) :

Mme LOUVET, Ecole d'Anché-Voulon, 13 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON

Tel : 05-49-42-44-75

APE (parents d'élèves) :

Carole BLET - 13 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON

Mail : apeanchevoulon934@gmail.com

Club du 3ème Age :

Guy BERNARD, 2 place de l'église, 86700 VOULON

Tel : 05-49-53-38-75

VOULON Les Trois Rivières :

Jonathan Riant, 1 place André Sénécheau, 86700 VOULON

Tel : 07-50-71-81-88

Mail : contact.v3r@gmail.com

G & B PYROCREATIONS (Feux d'Artifices)

Bernard DUBREUIL, 1 place des Isles, 86700 Voulon

Tel: 06-48-51-80-17

UNC des Quatre Vallées (Anciens Combattants Valence en Poitou-Anché-Voulon)

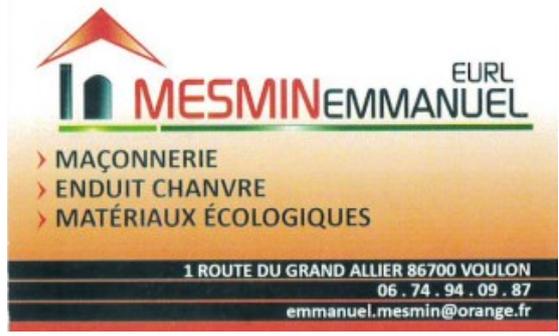
Bernard LUCAS, Chatillon, 86700 Valence en Poitou

Tel: 05-49-50-79-92

L'Hexagone Pool (Club de billard) :

Stéphane Pillet L'Hexagone, 15 rue des Trois-Rivières, 86700 VOULON

Nos Artisans et Commerçants

 <p>LONBEAU Stéphane</p> <ul style="list-style-type: none">• Plomberie • Chauffage • Sanitaire• Salle de bain clé en main• Entretien • Ramonage• Dépannage <p>6 rts du Grand Allier 86700 VOULON</p> <p>☎ 05.49.55.40.76</p> <p>steph.longeau@orange.fr</p>	 <p>MESMIN EMMANUEL EURL</p> <ul style="list-style-type: none">> MAÇONNERIE> ENDUIT CHANVRE> MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES <p>1 ROUTE DU GRAND ALLIER 86700 VOULON 06 . 74 . 94 . 09 . 87 emmanuel.mesmin@orange.fr</p>
--	---



SAPIN P. ~ ARNAUD F.
Artisan Couvreur



SARL COUVR'TOIT

10 rue du Clair
86700 VOULON

☎ 06 40 38 60 13

✉ sarl_couvrtoit@orange.fr

- Couverture
- Zinguerie
- Etanchéité
- Isolation
- Traitement



RACHEL ROWLINSON
*Formatrice en langues
Langage tutor*

07 87 23 39 82
rachel.frenchtutoring@gmail.com
SIRET 888 363 405 00018



Douce Parenthèse
• LE BIEN ÊTRE À VOTRE PORTE •

sur rendez-vous
BÉNÉDICTE
06 30 81 90 25
benedict.e.douceparenthese@gmail.com
Douce Parenthèse se trouve à votre porte
Siret : 792 930 243 00011



Hommes - Femmes - Enfants

Le bourg 86700 VOULON
Tél.: 05 49 57 06 63

Assistante Maternelle
agrée



Sandy Mesmin

1 route du grand allier - 86700 Voulon

06 07 40 24 82



nounou-top.fr

Gladys

Assistante maternelle près de chez vous !

Tél. : 06 78 91 49 17

Plus d'infos sur moi ici :

www.nounou-top.fr/15302219



Marinette-Services

1 Ld Prioussais 86700 VOULON
contact@marinette-services.fr

06.63.46.93.24

Retrouvez tous les services que je
vous propose sur le site internet :

www.marinette-services.fr

L'HEXAGONE

bar tabac presse restaurant épicerie gaz
0549424297

OUVERT LE DIMANCHE
club de billard pool

11 rue des 3 rivières
86700 Voulon

caen50@hotmail.fr
Amanda et Stéphane

Relax'Admin

Votre assistante administrative personnelle



Rejoignez-moi
sur Facebook !



Emilie Protat

0756.83.53.11

9 Les Rets
86700 Voulon

contact.relaxadm@gmail.com
<http://relaxadm.wixsite.com/relaxadm>

L'école

Cette année, l'école accueille 32 élèves répartis dans 2 classes allant du CP au CM2. L'équipe enseignante se compose de Mme Bertin (CM1-CM2), Mme Moreau (décharge de direction) et Mme Louvet (CP-CE2 et direction).

Le thème de l'année, commun aux deux classes, retenu par l'équipe enseignante est le monde de la bande dessinée. Les élèves vont être plongés dans cet univers, découvrir les classiques franco-belges, apprendre les codes de ce neuvième art et créer leur propre planche individuelle et/ou collective. Le thème sera adapté par les enseignantes suivant les âges des élèves. Une sortie scolaire et un spectacle de fin d'année seront également prévus autour de ce thème.

De nombreux autres projets, sorties et visites ponctueront cette année avec entre autres une visite de la ferme de Maingotière, une sortie au cinéma de Gencay, la participation aux concours de calcul mental et la participation au prix des Incorruptibles...

Nous avons à cœur de voir les élèves réussir leur année scolaire et nous leur souhaitons de vivre une belle année, remplie d'apprentissages et de découvertes !

Mme Louvet,
Directrice de l'école.



Ce début d'année scolaire 2022/2023 a pu débuter d'une façon plus sereine. Les effectifs sont stables (32 élèves).

Le SIVOS a remis en place des activités périscolaires qui, nous l'espérons, font plaisir aux enfants : zumba et yoga les lundis (activité dispensée par Marie Cécile, Fit&Form de Couhé), bibliothèque les mardis (toujours animée par nos bénévoles), théâtre les jeudis (Pauline Granger, "Polette"), et sport les vendredis (Laurent, CCRC).

Nous sommes vraiment ravis d'être entourés d'équipes dynamiques et investies.

Cette année encore, les élèves de l'école et les enseignantes nous ont fait la surprise de magnifiques chants de Noël, et le Père Noël de l'APE les a bien gâtés !

Nous remercions les enseignantes, les employés du SIVOS, les différents intervenants ainsi que les bénévoles qui gravitent autour des enfants de Anché et Voulon.

Meilleurs vœux à tous,

SIVOS Anche-Voulon



Les autres collectivités

Les compétences de la Communauté de Communes en action sur tout le territoire

Les enjeux de demain sont à l'échelle de l'intercommunalité. Le Civraisien en Poitou se doit d'être fort et solidaire, pour apporter des réponses aux préoccupations de tous les citoyens et préparer l'avenir.

« La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou est établie sur des bases solides en termes d'objectifs, de projets et d'organisation administrative et financière. Un programme ambitieux de soutien et d'investissements, fruit d'un travail très important des élus au sein des différentes commissions, a été voté. C'est donc un engagement fort pour les habitants, pour les entreprises et la cohésion sociale de notre territoire. Nous sommes déterminés à poursuivre toutes ces actions et à nous adapter, selon les circonstances, afin de mobiliser pleinement notre capacité de résilience. » **Jean-Olivier GEOFFROY**



AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur et plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)



GENS DU VOYAGE

- Aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil à la pierre du Theil de Civray

TRANSPORT SCOLAIRE

- Transport scolaire des écoles maternelles et primaires



TOURISME

- Extension, aménagement, entretien, gestion et promotion des sites touristiques communautaires



ENFANCE/ JEUNESSE

- Multi accueil de la petite enfance (RAM, LAEP)
- Accueil de loisirs sans hébergement sur le temps extrascolaire



CULTURE ET SPORT

- Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels
 - Centre aquatique ODA à Civray
 - Complexe sportif de Valence-en-Poitou
 - Bassin d'initiation et gymnase de Gençay
 - Ecole de musique intercommunale "La Cendille"
 - Cinéma de Civray

ENVIRONNEMENT

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et touristiques communautaires
- Promotion du tourisme (Office du Tourisme)



LOGEMENT

- Opérations conventionnées avec les organismes compétents en matière d'amélioration de l'habitat
- Gestions des lotissements communautaires (Genouillé, Chapelle-Bâton et Joussé)
- Programme local de l'habitat



SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VOIRIE

- Création, aménagement, entretien de la voirie communale



GESTION DES DECHETS

- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés (en régie directe et avec le SIMER)



SOLIDARITE

- Soutien aux associations à vocation sportives, culturelles, de loisirs et en faveur de l'insertion sociale
- Soutien à l'organisation de manifestation d'envergure communautaire



SANTE

- Construction, gestion et entretien d'équipements médicaux communautaires



INCENDIE

- Contingent SDIS

*réalisation de Clotilde Provost (Bachelor Communication et Stratégies Digitales)



Maîtriser sa consommation d'eau

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.



Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



Dans la cuisine

- ▶ Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- ▶ Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



Dans la buanderie

- ▶ Choisir des appareils ménagers économes en eau
 - ▶ Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



Dans les toilettes

- ▶ Installer une chasse d'eau à double commande



Dans la salle de bain

- ▶ Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- ▶ Préférer une douche à un bain



Dans le jardin

- ▶ Arroser tôt le matin ou tard le soir
- ▶ Investir dans un système de goutte à goutte
- ▶ Collecter les eaux de pluie
- ▶ Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Carva, Flaticon, Thierry Montassier

Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr. Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.

Le prix de l'eau

moyen au 01/01/2022



2,38€ / m3

(TTC sur base de 120 m3)

+2,23%
par rapport à 2021

La consommation



164 613 abonnés

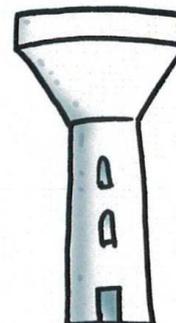
soit 302 090 habitants

114 m3 / an / abonné **+1,8%**
18 700 millions m3 vendus par rapport à 2020

La ressource

- 142 forages
- 2 prises d'eau de surface
- 740 analyses sur eaux brutes
- 8 contrats Re-Sources

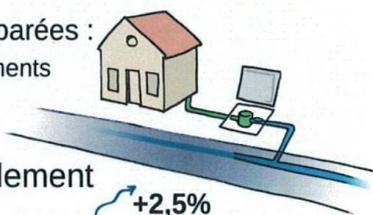
Les ouvrages



- 102 surpressions
- 220 réservoirs
 - 75 châteaux d'eau
 - 145 réservoirs au sol

Les réseaux de distribution

- 9 895 km
- 1 206 fuites réparées :
 - 421 branchements
 - 866 réseaux



82,8% de rendement **+2,5%**

La qualité de l'eau du robinet

2 941 analyses sur l'eau traitée et distribuée



99,8% de conformité en bactériologie

92,7% de conformité en physico-chimie

Les travaux

20 millions d'€*, dont :

- 11 millions d'€ pour renouveler les réseaux
- 2,6 millions d'€ pour les ouvrages (forages Châtellerault, châteaux d'eau, ...)
- 2,8 millions d'€ pour de nouvelles installations (traitement des pesticides, ...)
- 1,3 millions d'€ pour les interconnexions
- 1,2 millions d'€ pour Re-Sources et acquisition de terrain
- 1,3 millions d'€ pour les travaux divers (hors tranche)



*réalisés ou engagés sur le budget 2021

*Rapport sur le Prix et la Qualité des Services

Le prix moyen au 01/01/2022 de l'assainissement collectif



2,34€ / m3
(TTC sur base de 120 m3)

+3,68%
par rapport à 2021

Les abonnés desservis



108 992 abonnés

soit 200 545
habitants

La collecte des eaux usées

- 2 367 km
 - 1 648 km de réseaux d'eau séparatifs
 - 469 km de réseaux unitaires
 - 244 km de refoulement
- 671 postes de relèvement
- 602 contrôles en assainissement collectif

Les ouvrages

- 417 stations de traitement d'une capacité de 20 équivalent habitant à 93 000 EH
- 3 145 tonnes de matières sèches de boues évacuées



Environnement La qualité des rejets en milieu naturel

- 583 bilans 24h réalisés
91,3% de conformité
- 190 analyses de boues
100% de conformité

L'assainissement non collectif

- 38 745 installations
- 4 478 dossiers traités, dont :
 - 2 063 contrôles de bon fonctionnement réalisés
 - 1 253 contrôles pour diagnostics de vente réalisés
 - 496 contrôles travaux

Les travaux

12 millions d'€*, dont :

- 3,1 millions d'€ pour renouveler les réseaux
- 1,8 millions d'€ pour renouveler les ouvrages
- 6,2 millions d'€ pour de nouvelles installations
- 0,9 millions d'€ pour les études (SDA, ...)

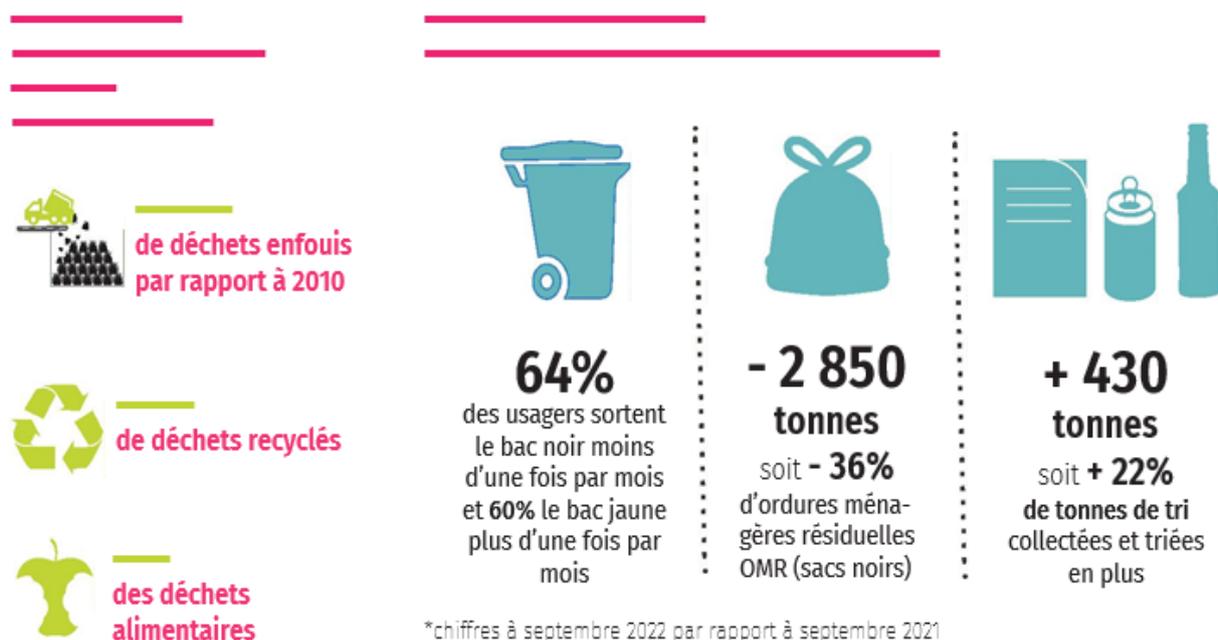


*réalisés ou engagés sur le budget 2021.

*Rapport sur le Prix et la Qualité des Services

Réduire les déchets, une nécessité

L'objectif premier de la Redevance Incitative et du nouveau schéma de collecte, qui y est associé, sont de réduire fortement notre production de déchets et notamment le contenu de notre sac noir, pour les particuliers comme pour les professionnels. Dans ce sens, le législateur français a mis en place un cadre juridique contraignant auquel les collectivités publiques doivent répondre. Cette première année à blanc aura permis de mettre en place des ajustements. Les résultats sont encourageants avec les premiers effets chiffrés enregistrés.



Ces résultats intermédiaires confirment que la **Redevance Incitative**, alliée aux **actions de prévention**, sont des leviers forts pour inciter à agir sur la production de déchets.

Ils doivent permettre de maîtriser les coûts face notamment à l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée sur chaque tonne de déchets enfouie.

Sans une réduction des OMR, le surcoût serait de plus d'1 million d'€ et impliquerait de fortes hausses de la Redevance. Aujourd'hui, le SIMER maintient les tarifs.



Évolution de la TGAP entre 2020 et 2025

Composter, une solution pour réduire les déchets



En 2022, l'équipe prévention totalise 1 230 composteurs individuels vendus sur 9 communes en deux périodes de distribution.

L'opération représente un investissement de 76 723€ pour le SIMER. Depuis 2010, 23% des foyers ont été équipés.

Pour les habitants sans jardin et les établissements, 68 sites de compostages collectifs et partagés sont en fonctionnement.



1 230
composteurs distribués en drive



48 tonnes
de déchets évitées avec les composteurs collectifs en 2022

La prévention, c'est quoi ?

● CALENDRIERS DE COLLECTE 2023



Ils seront disponibles d'ici la fin d'année :

- dans vos mairies
ou sur www.simer86.fr

Pensez à bien vérifier votre jour et votre semaine de collecte.

La bonne pratique : sortir votre bac à partir de 19h la veille.

Au même titre que la prévention routière ou la prévention des risques, la prévention des déchets vise à avoir une meilleure gestion de sa production de déchets en réduisant les impacts environnementaux à chaque étape de la vie d'un produit : la fabrication, le transport, la distribution, l'achat, l'utilisation, la réparation et le réemploi.



Deux actions à connaître :

- une **application «MonTri»** : vous avez une question sur le tri ? un oubli de collecte à signaler ? Vous souhaitez savoir où trouver une borne à verre ? Cette application gratuite vous aidera au quotidien.
- réduire les déchets en évitant le jetable. Le SIMER vous aide à acheter des couches et protections hygiéniques lavables.

● SACS ROUGES ET SACS À VERRE EN DÉCHÈTERIE

Si vous êtes collectés en sacs rouges, votre dotation sera à retirer en déchèterie à partir du 1^{er} janvier.

Pratique, pour stocker et transporter vos emballages recyclables vers les points d'apports collectifs et/ou vos verres vers les bornes à verre, le SIMER met à disposition gratuitement des sacs en déchèterie.

● PLPDMA

Le pôle Prévention accompagné par un cabinet d'études travaille sur son PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) pour 2023-2029.

Analyse de données, entretiens individuels, ateliers collectifs ou réunions publiques, la dernière phase est la consultation publique en ligne sur simer86.fr.

● MENSUALISATION / PRÉLÈVEMENT À ÉCHÉANCE

Pour être mensualisé ou prélevé à échéance pour votre facturation, vous pouvez contacter le service redevance par mail à redevance@simer86.fr ou par téléphone 05 49 91 99 60.

Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets
Eco-Pôle - La Poudrerie 86320 SILLARS - 05 49 91 96 42 - ecopole@simer86.fr



simer86.fr



@EcoPole



SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural)

Vie Associative

L'Association Voulon les 3 Rivières

V3R a fait sa révolution

La saison 2021-2022 de l'association a commencé par l'organisation du marché de Noël le 10 décembre 2021 en compagnie de l'APE.

Un évènement qui malgré le COVID a rassemblé plus 200 visiteurs en l'espace de 2h30 dans un esprit convivial et chaleureux.

Cette année a été marquée par le retour de l'immanquable fête du 14 juillet qui elle aussi a été un réel succès malgré une journée caniculaire.

Nous avons réuni plus de 60 exposants, particuliers et professionnels pour la foire à tout, animée par des jeux pour toute la famille, des spectacles et des animations, agrémentée par les burgers du midi et les moules frites au repas du soir qui ont encore cette année attiré beaucoup de monde.



Cette journée s'est magnifiquement terminée par le feu d'artifice.

Cette belle année animée par notre nouvelle équipe s'est achevée par le repas des bénévoles qui nous a donné l'occasion de resserrer nos liens autour de notre but commun :

L'animation de notre village de VOULON.

Merci à tous ceux qui nous ont accompagné et fait confiance pour cette année de reprise.

Si le cœur vous dit de rejoindre l'association, nous vous accueillerons au sein de la famille V3R avec plaisir.

De beaux projets sont encore à venir ...

Festivement,

L'équipe V3R



Voulon les Trois Rivières

1 place A. SENECHAU
86700 VOULON

Mail: contact.v3r@gmail.com
tel : 07.50.71.81.88



APE Anché-Voulon

Nous étions heureuses de retrouver les enfants cette année et accueillir les 8 nouveaux CP. Nous avons célébré la rentrée autour d'un café convivial devant l'école, où nous avons aussi pu rencontrer les nouveaux parents.

Cette année, plusieurs parents nous ont rejoint en tant que bénévoles dans l'espoir de faire encore plus de choses pour nos enfants.

Nous avons débuté l'année en offrant un abonnement magazine par classe et en proposant à nouveau un concours de dessin tout au long de l'année. Cette fois, ce sont les enfants qui choisissent les thèmes. Le 1^{er} était la pêche et celui de Noël est « Au pays des contes ». Les enfants ont toutes les vacances pour créer et leurs dessins seront exposés à la salle des fêtes de Voulon entre chaque période de vacances. Une remise de 3 récompenses et médailles a lieu à chaque retour de vacances, ainsi qu'un diplôme pour tous les participants.

Pour Noël, au mois de novembre, nous avons offert un spectacle de magie avec la Cie Carte blanche : *J'aime pô les lapins !* Les enfants ont adoré. Ils ont fait des dessins pour remercier l'artiste, nous lui avons envoyé et il a été très touché. Il enverra une affiche dédicacée aux enfants après les fêtes.

Le Père-Noël a répondu à notre invitation et a distribué les cadeaux dans la cour de l'école lors de la chorale de Noël le 9 décembre : une boîte d'expériences scientifiques + 1 livre par enfant, un ballon de foot en or, un jeu de fléchettes magnétiques et un baby-foot pour l'école.

Il a été très gentil et il est même resté au marché de Noël organisé par V3R. Certains voulaient des bisous, des câlins et même un petit bonbon, et surtout une belle photo souvenir.

Les parents avaient préparé des crêpes que nous avons vendues à cette occasion, ce qui permettra de financer la sortie cinéma à Gençay.

Pour 2023, nous organisons un **Vide ta chambre le 1^{er} avril** (non, ce n'est pas une blague !) à Voulon et ce sera la Fête des enfants : exposition, pêche à la ligne, concours de blagues, tombola, restauration, artisans, jeux... Nous espérons vous voir nombreux !

Au mois de mai, nous préparons des surprises pour les parents. Nous participerons au voyage scolaire en lien avec le thème de l'année : la bande dessinée. Et bien évidemment la boum carnaval, tant appréciée des enfants, se passera en mars.

Pour célébrer la fin de l'année scolaire, la kermesse traditionnelle sera associée à la Fête de l'école le 9 juin, avec la traditionnelle remise de cadeaux pour les CM2 qui quittent l'école et entreront au collège en septembre.

À très bientôt et bonnes fêtes de fin d'année à tous !



Carole, Christelle et Estelle



Association Communale de Chasse Agréée de Voulon

Tous les sociétaires vous souhaitent une bonne année 2023.

Nous tenons à remercier tout particulièrement notre Président, M. James MAGNAN, pour toutes ces années passées depuis 2000 à la tête de l'ACCA.

Notre intention est de continuer dans sa lignée et de viser à une bonne entente entre les chasseurs et la population de VOULON.

Merci à vous.



Le Président.

Didier ROYER

Union National des combattants des quatres vallées

L'année 2022 va s'achever. Nous avons eu malheureusement le décès, de Monsieur PASQUET Victor ou j'ai découvert un parcours exceptionnel avec une biographie remarquable de sa main en collaboration avec sa fille NADINE.

Les deux années précédentes, cause COVID nous a écarté dans le domaine de la convivialité. Mais nous avons rebondi au plus vite, notamment à la réalisation d'un loto le 6 novembre qui en fonction du résultat, nous permet de prendre en charge une partie des repas associatifs, la gratuité des décorations, gerbes et plaques. Les dates ne sont pas encore définies pour 2023, un loto et un concours de belote devraient voir le jour.

Nous avons demandé à Monsieur le Maire, Monsieur LATU, de pouvoir organiser le 18 Mars 2023, l'assemblée générale de l'U.N.C du secteur 4 avec les adhérents de 14 communes suivit d'un repas à la salle des fêtes. Bien évidemment Monsieur le Maire a donné son aval.

Chacun d'entre vous peut nous rejoindre. Nos adhérents sont multiples, Ancien combattants, Guerre d'Algérie, d'active ou retraité militaire, soldats de France, ceux qui ont effectué leur service militaire et les sympathisants. A savoir, une partie des cotisations sont reversées à l'hôpital des Invalides pour nos soldats blessés en mission.

Perdurer le devoir de mémoire c'est le devoir de toutes et tous.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023.

Le Président

Bernard LUCAS

Tel : 06.72.27.80.81

Mail bernard-lucas@orange.fr



Commémoration du 11 Novembre 2022

L'année 2022 se termine sur une note un peu plus sereine que 2021. Les activités ont repris tout doucement sans trop poser de problèmes : il a fallu jongler avec la covid et les contraintes sanitaires.

L'année a été endeuillée par le décès de deux de nos adhérents.

Victor PASQUET, notre ancien trésorier adjoint durant de nombreuses années, toujours disponible pour diverses tâches au sein du club.

Emilienne MADELEINE, secrétaire adjointe du club durant 35 années, qui bien que partie à l'EHPAD de COUHE, était la dernière personne vivante à avoir participé à la fondation du club des aînés en 1978.

Le président, les membres du bureau, ainsi que tous les adhérents présentent leurs sincères condoléances aux familles et respectent la mémoire de ces deux adhérents disparus.

Le nombre des adhérents reste stable à 56 malgré tout...

Le buffet campagnard s'est bien passé dans la bonne humeur et la bonne chair !!!!

Les concours de belote ont connu de bons succès par rapport aux résultats des autres clubs.

Le repas à thème (boudins et haricots mi-secs) du mois d'octobre a lui aussi été très suivi. De même pour le repas de fin d'année du 26 novembre.

Les jours de réunions du club sont toujours le deuxième et quatrième mardi jusqu'en mars.

Le programme des activités pour 2023 est le suivant :

- ◆ 10 Janvier : Assemblée générale
- ◆ 14 Mars : Repas à thème
- ◆ 4 Avril : Concours de belote
- ◆ 30 Avril : Loto
- ◆ 9 Mai : Repas à thème
- ◆ 13 Juin : Concours de belote
- ◆ 20 Juin : Buffet campagnard
- ◆ 10 Octobre : Repas boudins
- ◆ 25 Novembre : Repas de Noël
- ◆ 15 Décembre : Concours de belote

Que la nouvelle année vous apporte à tous la joie de vivre en bonne santé et beaucoup de bonheur.

Le président,

Guy BERNARD



Celà vous concerne

Pour Vivre ensemble

DEFIBRILLATEUR :

Un défibrillateur automatique externe (DAE) est installé sur le mur de la salle des fêtes.

Les gestes de premiers secours réalisés le plus tôt possible permettent d'augmenter les chances de survie.

Protéger la victime. Alerter les secours en appelant le 15 ou le 18 ou le 112.

Secourir en pratiquant le massage cardiaque et si besoin en utilisant le DAE. Pour cela laissez-vous guider en suivant toutes les instructions qui vous sont données par l'appareil.

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES :

La commune de VOULON est adhérente à la FDGDON 86 (Fédération Départementale des Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles de la Vienne). En cas de nid de frelons asiatiques, signaler le nid à la mairie ou téléphoner directement à la FDGDON 86 au 06.79.73.80.58.

Dans le cadre de cette adhésion un tarif préférentiel vous sera appliqué.

LA NATURE N'EST PAS UNE POU- BELLE :

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris sur tout ou partie de la voie publique.

Tout dépôt sauvage est interdit et passible d'une amende forfaitaire de 1 500€ selon la loi anti gaspillage du 10 février 2020.



POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT :



Ne pas jeter ses déchets dans les toilettes c'est préserver la qualité des installations sanitaires et faciliter le travail d'assainissement des eaux usées.

Chaque année nos employés communaux ou les agents d'Eaux de Vienne sont obligés d'intervenir sur le réseau d'assainissement pour retirer ce qui aurait dû terminer à la poubelle.

LES TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES, NE L'OUBLIONS PAS

LE BRUIT PEUT ETRE UNE SOURCE DE GENE :

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareil telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

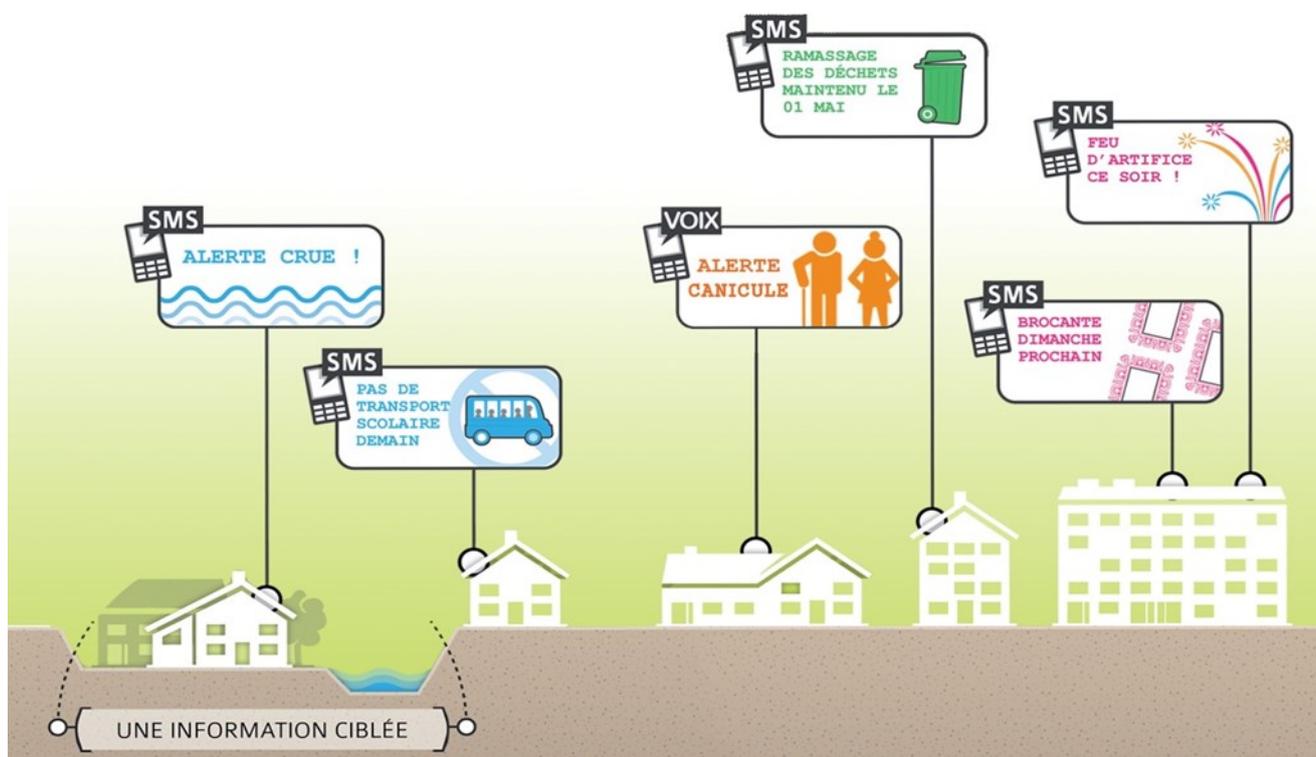
- ◆ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- ◆ Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- ◆ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- ◆ Après 22h le bruit devient du tapage nocturne





MIEUX COMMUNIQUER AVEC VOUS

Grâce à un système innovant « Alerte Citoyens », la mairie peut vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, fixe ou mobile, ou par mail et ce en fonction de vos centres d'intérêt.



Risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou bien dates de manifestations, sont autant d'événements pour lesquels vous souhaitez être informés.

Au mois d'octobre vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un courrier d'information avec un bulletin d'inscription pour bénéficier gratuitement de ce service. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez toujours vous rendre sur le site internet www.voulon.fr et vous enregistrer en complétant le formulaire d'inscription en ligne, vous pouvez également vous inscrire directement à la mairie.



ROULONS SOLIDAIRE CIVRAISIEN

TRANSPORT SOLIDAIRE

« ROULONS SOLIDAIRE » A POUR BUT DE :

- **Lutter contre l'isolement et favoriser la création de liens** en venant en aide aux personnes qui n'ont pas de moyens de transport pour se déplacer ou n'ont pas la capacité de se déplacer par leurs propres moyens.
- **Sensibiliser à la solidarité** en développant dans le territoire un service de transport solidaire basé sur le bénévolat. Ce service vient compléter et non pas remplacer les solidarités amicales, familiales, associatives ou institutionnelles existantes (taxis, ambulances, aides à domicile, etc...)

TRAJETS :

Les déplacements effectués dans le cadre du transport solidaire sont assurés par des chauffeurs bénévoles et coordonnés par le dispositif. Ils concernent des déplacements occasionnels pour des :

- Rendez-vous médicaux, paramédicaux
- Rendez-vous administratifs et sociaux
- Rendez-vous d'accès à l'emploi,
- Déplacement pour des courses
- Visites à un proche, aux malades

CONTACTS :



06 08 87 89 44

Appelez si possible au moins cinq jours avant votre déplacement.

Soyez prêt à l'heure à votre domicile, un chauffeur bénévole viendra vous chercher.

PARTICIPATIONS FINANCIERES :

Pour une destination de :

- 0 à 20 kms : **2€**
- De 21 à 50 kms : **4€**
- + de 51 kms et + : **6€**

Cette participation est versée au Secours Catholique



Bien préparer ton recensement



Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille



Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 3

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)



Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ETAPE 5

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 90647
86000 POITIERS
✉ csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr

RECOMMANDE

☎ 09 70 84 51 51





La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?

Le contrat d'engagement c'est pour les jeunes comme toi qui cherchent un emploi.



Pendant un an tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle, comprendre comment faire une démarche administrative et bien d'autres choses encore.

Pour te soutenir, l'Etat met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520€ selon les situations et sous condition de ton engagement.

Renseigne-toi auprès de l'antenne Mission Locale Rurale la plus proche de chez toi.

Info Jeunes, c'est quoi ?



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

COUHÉ : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au **05 49 87 39 67**

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

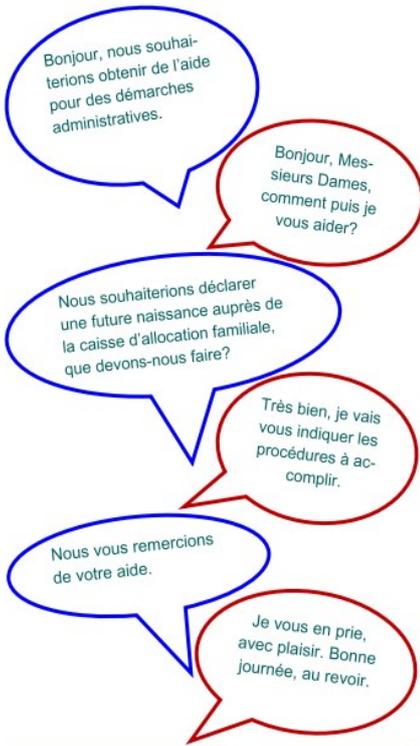
Retrouvez-nous sur :



Téléchargez l'appli **Ma Mission Locale**, de jour comme de nuit en 1 clic...

Scannez-moi !





NOS MISSIONS:

Accueil, information, orientation:

Deux conseillères formées et qualifiées pour vous accueillir, vous écouter en toute confidentialité et vous orienter vers les services compétents.

Accompagnement aux démarches administratives:

Le guichet d'accueil est polyvalent, car nous pouvons vous aider pour vos démarches dans le domaine de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement, de la famille, de la mobilité, des droits...

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques:

Un poste informatique avec accès gratuit à internet est à votre disposition afin d'effectuer vos démarches administratives en ligne en toute autonomie ou bien avec l'aide d'une de vos conseillères (ordinateur, tablette, scanner, photocopieuse, imprimante, téléphone).

Mise en relation:

Mise en relation avec nos partenaires, et prise de rendez-vous possible avec un partenaire lors des permanences.



FRANCE SERVICES
À Valence-en-Poitou

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Nous sommes là pour vous:

- ⇒ Accueillir
- ⇒ Informer
- ⇒ Orienter
- ⇒ Accompagner aux démarches administratives.

Nous pouvons également vous mettre en relation avec nos partenaires, et des outils numériques sont à votre disposition.

Ouvert à tout public, gratuit.

France Services
8 rue Hemmoor, Couhé
86700 Valence-En-Poitou
Téléphone: 05 49 03 10 55
Mail: franceservices@valenceenpoitou.fr

NOS SERVICES



SOCIAL SANTE

Dossier CMU-C, ameli.fr, courriers...



FAMILLE

Mode de garde, caf.fr, dossiers et courriers, inscriptions...



RETRAITE AUTONOMIE

Dossier retraite, informations, courriers, point information autonomie (personnes âgées et handicapées).



EMPLOI-INSERTION

CV, RSA, pole-emploi.fr, prime d'activité...



LOGEMENT-ENERGIE

Aide au logement, demande de logement, amélioration de l'habitat...



IMPOTS

Déclaration en ligne, renseignements divers...



TITRES

Pré-demandes passeports, carte d'identité...



ACCES AU DROIT

Litige, conflit ou victime d'une infraction.



ACCOMPAGNEMENT

Vos démarches administratives et numériques.

NOS PARTENAIRES



HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9h00-12h00	14h00-17h00
MARDI	9h00-12h00	14h00-17h00
MERCREDI	9h00-12h00	14h00-17h00
JEUDI	9h00-12h00	
 VENDREDI	9h00-12h00	

POUR NOUS TROUVER

(Service Public de proximité à moins de 30 minutes de votre domicile)



France Services
8 rue Hemmoor, Couhé
86700 Valence-En-Poitou
Téléphone: 05 49 03 10 55
Mail: franceservices@valenceenpoitou.fr



CLÉ EN MAIN

Des actus et articles à disposition pour vos sites web et bulletins municipaux

Entrée dans l'hiver : les bons réflexes énergétiques !

Résolution N°1 - S'inscrire à la météo de l'énergie

Les alertes Ecowatt permettent d'être avertis des risques de tension et de coupures sur le réseau d'électricité et de recevoir les conseils adaptés. En participant à ce dispositif citoyen, vous contribuez à assurer l'alimentation de tous en électricité.

www.soregies.fr/particuliers/

Résolution N°2 - Adopter les éco gestes

Les bons réflexes se cachent aussi derrière les éco gestes à adopter au quotidien pour limiter votre consommation et son impact sur l'environnement.

www.soregies.fr/particuliers/ecogestes/

www.ademe.fr/particulier/

Résolution N°3 - Faire le point sur mon logement

Rien de plus simple, rendez-vous sur le site internet Rénover FACILE. S'inscrivant dans la démarche nationale France Rénov', ce site tout en main vous permet même de simuler des travaux pour votre habitation !

www.renoverfacile.fr



Maison mal isolée ? Difficultés pour payer vos factures ? Il existe des solutions et des organismes pour vous accompagner. Contactez votre fournisseur d'énergie SOREGIES (05 49 44 79 00 ou contact@soregies.fr) qui saura vous conseiller sur le règlement de vos factures et l'utilisation du chèque énergie (www.chèqueenergie.gouv.fr/beneficiaire/informations) ou encore vous aiguiller sur les autres aides possibles comme le fonds de solidarité logements (www.fsl86.fr/impayes-denergie-et-deau/).

Revue de Presse 2022

Émilienne Madeleine a célébré son 102 anniversaire

Mardi 18 janvier, Sébastien Hyacinthe, directeur du centre intercommunal d'action sociale de la communauté de communes du Civraisien en Poitou, et Nathalie Métois, animatrice à l'Ehpad du Champ-du-Chail à Couhé, ont organisé un temps de convivialité pour fêter les 102 ans d'une des résidentes, Émilienne Madeleine. Ce temps festif s'est déroulé en présence de son fils Claude et de Roland Latu, maire de Voulon, commune où, le 18 janvier 1920, est née Émilienne Bergeon, et où le 6 septembre 1938, elle épousa Alphonse Madeleine. De cette union, sont nés deux enfants, une fille Jacqueline, décédée, et un garçon Claude, trois petites-filles et une arrière-petite-fille. Détentricice de son certificat d'études - le deuxième du canton - Émilienne a fait son apprentissage de couturière et a exercé sa profession dans sa commune natale dont elle rappelle encore régulièrement des anecdotes de vie.



Photo et article Centre Presse du 26 Janvier 2022

Un nouveau président pour le Club des aînés

L'assemblée générale du Club des aînés de Voulon s'est tenue le 12 avril à la salle des fêtes, sous la présidence de Jean-Michel Ayrault. Le président a annoncé qu'il faisait valoir ses droits à la retraite après quarante-deux ans de présidence toutes associations confondues, dont dix-huit ans au Club des aînés. Nadine Pasquet, secrétaire, a annoncé sa démission pour convenance personnelle. Tous les deux restent membres du club.

Avec la situation sanitaire en 2020 et 2021, une seule activité, le loto, a été organisée dans la salle des fêtes de Chaunay. Les repas de fin d'année étant annulés, le club a décidé d'offrir des plateaux-repas à tous les adhérents et pour la Chandeleur une distribution de crêpes. Le programme des manifestations pour 2022 a été établi, mais sera conditionné aux normes sanitaires en cours. Le 10 mai reprise des activités, les 14 juin et 26 novembre repas, concours de belote le 24 juin, 22 juillet et 16 décembre. Des sorties découvertes sont également prévues mais les lieux et dates sont encore à déterminer.

Odette Menneteau, la trésorière, a présenté les bilans financiers des deux dernières années qui accusent un léger déficit sans pour autant mettre en péril les finances du club. Le club compte une soixantaine d'adhérents. La cotisation a été fixée à 12€ au lieu de 12,50€ les années précédentes. Un nouveau bureau a été élu : président Guy Bernard, secrétaire Jean-Michel Ayrault, secrétaire adjointe Francine Ayrault, trésorière Odette Menneteau, trésorière adjointe Martine Bernard.



Jean-Michel Ayrault avec Guy Bernard, le nouveau président et les membres du bureau et du conseil d'administration

Photo et article Centre Presse du 28 avril 2022

L'UNC va organiser le congrès départemental

Samedi 26 février s'est tenue l'assemblée générale de l'Union nationale des combattants (UNC) des Quatre Vallées, à la salle des associations des Minières de Payré. La réunion était présidée par Bernard Lucas. Ce dernier a ouvert la séance en demandant à l'assemblée une minute de silence pour rendre hommage aux défunts des deux dernières années et de ce début d'année. L'effectif de l'association est de trente-sept membres (anciens combattants, Opex, soldats de France et sympathisants).

La pandémie a eu un impact direct sur l'absence des activités. Les repas, lotos et concours de belote ont gravement manqué à l'ensemble des adhérents et des sympathisants. Cela a aussi entraîné un manque financier important. Toutefois, l'association a été présente aux diverses manifestations : les 11 Novembre et 8 Mai. Le bilan financier est positif, la cotisation est de 15 €.

Plus jeune membre de l'UNC de la Vienne

Le bureau compte une démission : Gwenaëlle Augry, secrétaire, en raison de ses multiples fonctions au conseil municipal de Valence-en-Poitou. « *Toujours disponible et très efficace, nous la remercions pour son travail de qualité, pour son engagement pendant six ans et ses nombreuses recherches* », a déclaré le président. A l'issue de la réunion, Clarisse Martin a été élue secrétaire. Âgée de 24 ans, c'est la plus jeune membre de l'UNC du département de la Vienne. Le 22 mai 2022, le congrès départemental de l'UNC aura lieu à Payré. « *Un rassemblement de plus de 100 drapeaux, 400 congressistes avec assemblée générale, messe, cérémonie au monument aux morts, vin d'honneur et repas aux îles de Payré*, précise le président. *L'association étant une population vieillissante, les associations de Valence-en-Poitou vont nous donner un coup de main pour l'organisation. Sybil Pécriaux, conseillère départementale, et Laurent Thiercelin, coordonnateur à la communauté de communes du Civraisien en Poitou ont mis tout en œuvre pour obtenir des subventions, sans oublier le soutien de Philippe Bellin, maire de Valence-en-Poitou et de Jules Girardeau, maire délégué de Payré.* »

Le bureau : président, Bernard Lucas ; trésorier, Jean-Michel Berthault ; secrétaire, Clarisse Martin.



Le président Bernard Lucas entouré de son bureau et membres de l'association.

Photo et article Centre Presse 1 mars 2022

Un spectacle pour les écoliers

L'APE du Sivos Anché -Voulon, présidée par Carole Blet, a offert aux élèves de l'école primaire vendredi 20 mai le spectacle musical et conté, *Petites histoires de grand courage*, de la compagnie de la Trace. Pendant une heure, les 34 élèves ont écouté avec attention la conteuse Michèle Bouhet, accompagnée à la guitare par Antoine Compagnon qui ont su captiver leur auditoire tout en le faisant participer.



Photo et article Centre Presse du 24 /05/2022

Tour du monde de Magellan pour la fête de l'école

Mardi 29 juin à 19h, dans le parc derrière l'école, l'APE, pour la fête de fin d'année scolaire, avait organisé une kermesse avec jeux et restauration rapide qui a attiré de nombreux participants.

A 20h30, la fête s'est poursuivie par la cérémonie de remise des diplômes aux huit élèves de CM2 qui vont quitter l'établissement pour le collège. Puis les élèves sont montés sur la scène pour présenter leur spectacle : le tour du monde de Fernand Magellan.

Il y a cinq siècles, le 10 août 1519, le navigateur prenait le départ du premier tour du monde de l'histoire. C'est ce périple en 10 saynètes que les élèves après l'avoir étudié en classe ont présenté à leurs parents, grands-parents et amis.

Dans un magnifique décor, accompagné par des chants et de la musique les élèves artistes ont fait découvrir ou redécouvrir au public le périple de Magellan et de son équipage du départ de Séville jusqu'à son retour en Espagne en 1522. Une prestation qui a été très applaudie par le public.



Une des scènes du voyage de Magellan

Photo et article Centre Presse du 2 juillet 2022

La fête du 14 Juillet en préparation



Le président Clément Protat entouré des bénévoles.
© Photo et article NR du 6 juillet 2022

Le village de Voulon se prépare à revivre les festivités du 14 Juillet. Cette édition organisée par l'association Voulon Trois-Rivières sera animée par Jacky Robin et débutera dès 8 h par le marché de pays, foire à tout, vide-greniers. Dès 10 h, structures gonflables, balade à poney, maquillage, stands de jeux et expositions d'art. Les enfants qui le souhaitent peuvent réaliser un dessin sur le thème du 14 Juillet, qui sera affiché toute la journée. À 11 h 30, inauguration de la place André-Sénécheau. De 11 h à 23 h : démonstration des majorettes Les Eclipses. À 12 h, magie et Close-up « Romagik ». À 20 h concert du groupe Carlos Nawak. À 22 h spectacle et art du feu par Prométhée. À 23 h, spectacle pyrotechnique et feu d'artifice.

**Tél. 06.89.13.85.88 ou
contact.v3r@gmail.com**

La commune a retrouvé sa traditionnelle fête du 14 Juillet

Portée par un programme d'animations très fourni, où chacun aura pu trouver son bonheur, la nouvelle équipe de Voulon Trois-Rivières, présidée par Clément Protat, a réussi son pari et attiré de nombreux visiteurs à l'occasion de la traditionnelle Foire à tout du 14 juillet. Après deux ans d'interruption, leurs efforts et leur implication pour perpétuer la tradition ont été couronnés de succès.

Dès 8 h, une soixantaine d'exposants du vide-greniers et marché de producteurs avaient installé leur stand et étaient prêts pour accueillir les visiteurs. La journée était animée par Jacky Robin. Avec la chaleur accablante le public s'est succédé tout au long de la journée, beaucoup plus nombreux le matin et en fin d'après-midi. Toute la journée les animations pour petits et grands ont animé la fête. Pour les plus petits, jeux, structures gonflables, balades à poney. Pour les amateurs d'art, exposition dans la salle des associations *Les talents du coin*, avec les œuvres de quatre artistes locaux, les tableaux de Gisèle (Anché), les bouteilles décoratives de Jérôme (Voulon), les aquarelles de Sandra (Celle-l'Évescault) et les Yayas de Stéphane (Moisais, Ceaux-en-Couhé). En fin de matinée et en soirée, la prestation des majorettes Les éclipses, de la magie avec le *close-up* de Romagik ont enchanté le public. Le traditionnel moules-frites, animé par le groupe Carlos Nawak, le spectacle et art du feu avec Promoéthée, et le feu d'artifice ont attiré la foule dans les jardins Malescot derrière la mairie.



Le défilé des majorettes
© Photo et article NR du 20 juillet 2022

Voulon inaugure sa place André-Sénécheau

La commune de Voulon a donné le nom d'André Sénécheau à la place devant la mairie. La plaque a été dévoilée au matin du jeudi 14 juillet.



Odette et Nadine, deux conseillères municipales d'André Sénécheau, qui ont dévoilé la plaque, Jeanne Sénécheau et Roland Latu.

Photo et article La Nouvelle République le 19 juillet 2022

C'était l'inauguration de la place devant la mairie de Voulon, ce jeudi 14 juillet au matin, qui porte désormais le nom d'André Sénécheau. Et il y avait beaucoup d'émotion lors de cet hommage rendu par le maire Roland Latu, son successeur, en présence de l'épouse de l'ancien premier magistrat Jeanne Sénécheau, de ses enfants et sa famille, du député Pascal Lecamp, de la conseillère départementale Sybil Pécriaux, des maires et anciens maires des communes de l'ex-canton de Couhé, de ses conseillers et conseillères municipaux, ses agents communaux et de nombreux habitants de Voulon. Trois décennies à rendre sa commune attractive

André Sénécheau est né le 29 juin 1947 et il est décédé le 3 février 2020 à Voulon. Il a vécu toute sa vie dans sa commune à laquelle il était très attaché et où il a été élu maire de 1989 à 2020. « Dans son rôle de maire au quotidien, il était attentif à tout ce qui se passait sur sa commune, il était accessible à tous, il jouait un peu un rôle de facilitateur tant au niveau social que de l'emploi. » Lors de ses 31 ans de mandat, il a toujours voulu rendre sa commune attractive. Comme il avait organisé la première Foire à tout en 1989, le jour du 14 juillet, c'était donc la date choisie pour lui rendre hommage. Sa grande préoccupation était de stopper la baisse de population, qui a doublé (232 en 1989, 471 aujourd'hui), de maintenir l'école (il a été président de l'Association des parents d'élèves pendant 20 ans). De nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer la vie des habitants : l'assainissement, l'aménagement du bourg, de la salle des fêtes, du parc derrière la mairie, de la bibliothèque, la salle des associations, l'éclairage public dans les hameaux, des logements seniors, l'enfouissement en partie des réseaux électrique et télécom, la création de lotissements, la constitution d'un parc locatif communal relativement important sans aucune augmentation du taux des impôts communaux tout au long de ses mandats. Élu conseiller général de 1992 à 2015 et président de la communauté de communes de la région de Couhé de 1993 à 2016, il a aussi beaucoup œuvré au niveau intercommunal et départemental, toujours avec le même dynamisme.

Cor. :Martine Servouze

Les projets des Trois-Rivières

L'association Voulon Les Trois-Rivières a tenu son assemblée générale salle des associations le samedi 9 octobre en présence du maire Roland Latu. Le président Clément Protat a dressé le bilan de cette première année d'animations qui s'avère plus que positif avec le marché de Noël et la fête du 14 Juillet. Les projets sont les suivants. D'abord la création d'un calendrier de l'Avent participatif sur inscription, proposée par Sophie Guitteau. Cette activité a pour but de créer ou renforcer les liens intergénérationnels entre les habitants et les membres de l'association et de valoriser les compétences individuelles avec au maximum 24 personnes qui réaliseront chacune autant de petits présents faits maison. Fin novembre, il est prévu un après-midi goûter pour que chacun puisse partager son expérience et reparte avec un calendrier. Le marché de Noël aura lieu le vendredi 9 décembre. En début d'année 2023, un one-man-show avec un humoriste est prévu. Autre rendez-vous : la fête du 14 Juillet. Le président Clément Protat a annoncé qu'il ne se représentait pas. Ont été élus ou réélus : Jonathan Riant, Sophie Guitteau, Vanessa Coste, Catherine Sabatier, Roland Latu (maire de Voulon et membre de droit au conseil d'administration), Rachel Rowlinson et Marinette Maury. Le conseil d'administration se réunira prochainement pour élire son bureau.



Lors de l'élection du conseil d'administration

Photo et article Centre Presse du 13 octobre 2022

Voulon : le dynamisme de l'APE

L'Association des parents d'élèves (APE) d'Anché Voulon participe activement à la vie de l'école. Elle met l'accent sur l'organisation de spectacles et petits événements qui jalonnent l'année scolaire. Ces diverses actions et manifestations permettent d'offrir un soutien indispensable à l'école. La présidente Carole Blet et les membres du bureau ont décidé pour cette année scolaire de mettre en place un fil conducteur avec l'organisation d'un concours de dessin. Le thème est choisi par les enfants volontaires qui réalisent leurs dessins pendant les vacances scolaires. Au retour des vacances, les dessins sont exposés dans le hall de la salle des fêtes avec une remise de prix. Les différentes actions ont permis d'offrir un abonnement à un magazine pour chaque classe, une sortie au cinéma, un spectacle de magie en novembre et une aide au financement du voyage de fin d'année scolaire en juin.

L'association a tenu un stand au marché de Noël organisé avec Voulon Trois-Rivières le 9 décembre, et à cette occasion le Père Noël a offert à chaque enfant un cadeau sur le thème des sciences et un jeu collectif d'extérieur.

Les projets 2023 : carnaval en mars, « vide ta chambre » en avril, kermesse en juin pour la fête de l'école sur le thème du projet d'école « Bande dessinée », actions ponctuelles avec la vente de madeleines, de chocolats de Noël et marché de Noël avec l'association Voulon 3 Rivières.



L'Association des parents d'élèves ne manque pas de projets pour 2023.

© Photo et article NR le 10/12/2022

Voulon : joli succès pour le marché de Noël de Voulon trois Rivières et l'APE

Vendredi 9 décembre 2022, en fin d'après-midi, un air de fête a régné dans le bourg de Voulon. L'association V3R (Voulon trois Rivières) et l'APE (Association des parents d'élèves) s'étaient associés pour organiser le marché de Noël. Les festivités ont débuté par la prestation des élèves dans la cour de l'école avec des chants de Noël. Le Père Noël de l'APE était au rendez-vous pour distribuer un cadeau à chaque élève sur le thème des sciences et un jeu collectif d'extérieur.

Une vingtaine d'exposants

Dans la salle des fêtes, une vingtaine d'exposants proposaient des articles artisanaux et des produits du terroir gourmands et festifs. Pour se réchauffer, les bénévoles des deux associations proposaient sur le stand installé sur la terrasse de la salle des fêtes, gâteaux, café, chocolat et vin chaud. La restauration était assurée par un food-truck. Après sa visite à l'école, la tournée du Père Noël s'est poursuivie sur le marché pour saluer tous les exposants avant de poser avec les enfants pour la traditionnelle photo souvenir.



Les stands installés salle des fêtes.

©(Photo et article NR-CP 14/12/2022

Voulon
PLACE
André SÉNÉCHEAU
Maire de VOULON
1989 - 2020

